



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-96318>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **24-96318**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SAMOA

Forme juridique de l'acheteur : Entreprise publique

Activité du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : ACCORD-CADRE COMPOSITE MONO-ATTRIBUTAIRE D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE TECHNIQUE POUR LA TRANSFORMATION DE L'HOTEL DIEU A NANTES

Description : ACCORD-CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE TECHNIQUE POUR LA TRANSFORMATION DE L'HOTEL DIEU A NANTES Le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Nantes construit aujourd'hui son nouveau site sur l'île de Nantes et libérera le site historique de l'Hôtel Dieu à l'issue de la réception des travaux de construction et du déménagement. Dans ce contexte, Nantes Métropole (NM) a confié un mandat d'études à la Samoa afin de conduire une réflexion sur le devenir de l'Hôtel-Dieu, secteur stratégique de 18 hectares et 250 000 m² de surface de plancher, qui offre l'opportunité unique de développer un projet ambitieux en bord de Loire au cœur de la centralité métropolitaine. De 2024 à 2027, il s'agit pour la collectivité de se préparer à gérer ce patrimoine, dans un double objectif : - faire émerger des transformations rapides (occupations temporaires, renaturation...), et pour cela assurer une exploitation optimisée (coûts de sécurisation, desserte énergétique...), - donner une base technique solide aux réflexions programmatiques du devenir du site à moyen et long terme. Nantes Métropole a confié le mandat d'études à la Samoa dans ce but. La stratégie de transformation du site sera forcément : - réfléchie à trois échelles : le centre-ville, l'îlot de l'Hôtel Dieu avec ses abords, et chaque bâtiment, - scandée dans le temps : mêlant urbanisme tactique, usages provisoires et évolution vers un aménagement à terme plus pérenne. L'état des lieux technique de l'Hôtel Dieu doit permettre une prise en compte anticipée des principales contraintes de ce site et la mesure de ses capacités de transformation. La mission d'AMO technique comportera deux mouvements. La recherche et mise en perspective des informations à l'échelle de tout le site permettront de produire une stratégie de prise en gestion en décembre 2025. Puis, en écho aux orientations programmatiques et urbaines, une connaissance plus fine à l'échelle de chaque bâtiment et des espaces extérieurs, pour

déboucher sur des programmes de travaux par bâtiments en septembre 2027. L'accord-cadre composite fixe toutes les conditions d'exécution des prestations, il est décomposé en deux parties distinctes : **VOLET A - MARCHE PUBLIC ORDINAIRE TRAITE A PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE** Etat des lieux technique : lors de cette mission composée en 5 sous-missions, l'AMO compilera les données existantes, proposera la méthode de gestion de ces ressources et la stratégie d'échantillonnage en vue de réaliser les diagnostics et relevés à l'échelle de l'ensemble du site, rédigera les pièces techniques des cahiers des charges associés, et produira les plans d'occupation et de libération. En synthèse, la phase 0 répondra à la question : « Avec les informations existantes, en première analyse, quelles parties du site pourraient être gérées et utilisées dès 2028, et lesquelles ne se pensent que dans une logique à long terme ? Stratégie de prise en gestion : lors de cette mission composée en 2 sous-missions L'AMO identifiera les conditions et proposera les étapes de la prise en gestion. Elle établira une synthèse spatialisée des données : état des lieux technique complet sur la base des ressources du CHU et des diagnostics de site, rapport stratégique usages/ potentiel/ gestion pour nourrir la stratégie urbaine et programmatique, stratégie de desserte énergétique du site, et plan d'accessibilité / sécurisation. Dans un diagnostic orienté projet, sur la base des informations alors connues, un premier rendu sera établi en mai 2025 sous la forme d'un carnet des possibles. Il exposera les « chenaux » et « digues » du devenir du site : les usages et vocations qui sont envisageables, et a contrario ceux vers lesquels il convient de ne pas s'engager **VOLET B - ACCORD CADRE A BONS A MARCHE SUBSEQUENT A PRIX FORFAITAIRE** Compléments techniques et phasage par bâtiment et espaces extérieurs : En fonction des orientations programmatiques définies et retenues, l'AMO devra établir les cahiers de charges techniques pour compléments de diagnostic pour tout ou une partie des bâtiments et espaces adjacents, les fiches de programme de travaux d'occupation transitoire et préparera l'exploitation des lieux bâtiments débutant lors de la prise en gestion. Le détail de la mission est décrite au sein du CCTP. Programmes de travaux par bâtiments et espaces extérieurs : Dans la continuité de la stratégie de transformation et du schéma directeur d'occupation transitoire, le titulaire devra définir des pré programmes et des estimations de travaux correspondant au scénario privilégié pour chaque bâtiment. L'AMO traduira ainsi la stratégie de transformation du site, des bâtiments et des espaces extérieurs en préprogrammes. A cet effet, le titulaire devra étudier une à quatre possibilité pour toute ou une partie des bâtiments: réhabilitation pour occupation transitoire, réhabilitation pour occupation de moyen terme, démolition et travaux sur espaces extérieurs. Le présent contrat est qualifié d'accord-cadre de prestations de service régi par le cahier des clauses administratives générales applicables aux prestations intellectuelles (CCAG-PI 2021).

Identifiant de la procédure : 839963d9-176a-4c72-b99a-6192d0d0a648

Avis précédent : 56955b67-dd49-46a2-8e1d-4341e68ec404-01

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71336000 Services d'assistance dans le domaine de l'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71356200 Services d'assistance technique

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Les prestations objet du présent accord-cadre porteront sur les différents bâtiments du site : Hôtel - Dieu - CHU Nantes 1 place Alexis-Ricordeau 44093 Nantes Cedex 1

Ville : Nantes

Code postal : 44000

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Informations complémentaires : VISITE : Dans le cadre du présent accord-cadre et afin que les opérateurs économiques prennent pleinement conscience, après examen du dossier de consultation des entreprises, des enjeux du marché, une visite du site objet de la présente consultation est très fortement conseillée. Ainsi, une visite facultative est prévue, et pourra avoir lieu : le mardi 21 mai 2024 à 14h00 ou le jeudi 23 mai 2024 à 14h00. Les candidats souhaitant participer à la visite doivent s'inscrire auprès du pouvoir adjudicateur en prenant contact avec Monsieur François PUECH à l'adresse suivante : francois.puech@samo-nantes.fr La date limite d'inscription à la visite est fixée au mardi 14 mai 2024 à minuit. En fonction du nombre d'inscrits, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de limiter la jauge à un participant par groupement. Les candidats devront être munis de leurs titres d'identité le jour de la visite. A l'issue de la visite, le certificat de présence à la visite sera signé en deux exemplaires, dont un sera remis au représentant de l'opérateur économique par le Maître d'ouvrage. A l'issue de la visite, si nécessaire un compte rendu de la visite sera mis à disposition des opérateurs au sein du DCE. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : www.marches-securises.fr Cette demande doit intervenir au plus tard le 30/05/2024. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification au plus tard le 03/06/2024.

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 200,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : L'accord-cadre est attribué au Groupement Ingerop /Plateau Urbain/Socotec/Serea pour un montant de 450 900,00 € HT issu de la DPGF (Volet A) et du DQE (Volet B). Le mandataire du groupement est Ingerop.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : ACCORD-CADRE COMPOSITE MONO-ATTRIBUTAIRE D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE TECHNIQUE POUR LA TRANSFORMATION DE L'HOTEL DIEU A NANTES

Description : TECHNIQUE POUR LA TRANSFORMATION DE L'HOTEL DIEU A NANTES Le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Nantes construit aujourd'hui son nouveau site sur l'île de Nantes et libérera le site historique de l'Hôtel Dieu à l'issue de la réception des travaux de construction et du déménagement. Dans ce contexte, Nantes Métropole (NM) a confié un mandat d'études à la Samoa afin de conduire une réflexion sur le devenir de l'Hôtel-Dieu, secteur stratégique de 18 hectares et 250 000 m² de surface de plancher, qui offre l'opportunité unique de développer un projet ambitieux en bord de Loire au cœur de la centralité métropolitaine. De 2024 à 2027, il s'agit pour la collectivité de se préparer à gérer ce patrimoine, dans un double objectif : - faire émerger des transformations rapides (occupations temporaires, renaturation...), et pour cela assurer une exploitation optimisée (coûts de

sécurisation, desserte énergétique...), - donner une base technique solide aux réflexions programmatiques du devenir du site à moyen et long terme. Nantes Métropole a confié le mandat d'études à la Samoa dans ce but. La stratégie de transformation du site sera forcément : - réfléchi à trois échelles : le centre-ville, l'îlot de l'Hôtel Dieu avec ses abords, et chaque bâtiment, - scandée dans le temps : mêlant urbanisme tactique, usages provisoires et évolution vers un aménagement à terme plus pérenne. L'état des lieux technique de l'Hôtel Dieu doit permettre une prise en compte anticipée des principales contraintes de ce site et la mesure de ses capacités de transformation. La mission d'AMO technique comportera deux mouvements. La recherche et mise en perspective des informations à l'échelle de tout le site permettront de produire une stratégie de prise en gestion en décembre 2025. Puis, en écho aux orientations programmatiques et urbaines, une connaissance plus fine à l'échelle de chaque bâtiment et des espaces extérieurs, pour déboucher sur des programmes de travaux par bâtiments en septembre 2027. L'accord-cadre composite fixe toutes les conditions d'exécution des prestations, il est décomposé en deux parties distinctes : **VOLET A - MARCHÉ PUBLIC ORDINAIRE TRAITÉ À PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE** Etat des lieux technique : lors de cette mission composée en 5 sous-missions, l'AMO compilera les données existantes, proposera la méthode de gestion de ces ressources et la stratégie d'échantillonnage en vue de réaliser les diagnostics et relevés à l'échelle de l'ensemble du site, rédigera les pièces techniques des cahiers des charges associés, et produira les plans d'occupation et de libération. En synthèse, la phase 0 répondra à la question : « Avec les informations existantes, en première analyse, quelles parties du site pourraient être gérées et utilisées dès 2028, et lesquelles ne se pensent que dans une logique à long terme ? Stratégie de prise en gestion : lors de cette mission composée en 2 sous-missions l'AMO identifiera les conditions et proposera les étapes de la prise en gestion. Elle établira une synthèse spatialisée des données : état des lieux technique complet sur la base des ressources du CHU et des diagnostics de site, rapport stratégique usages/ potentiel/ gestion pour nourrir la stratégie urbaine et programmatique, stratégie de desserte énergétique du site, et plan d'accessibilité / sécurisation. Dans un diagnostic orienté projet, sur la base des informations alors connues, un premier rendu sera établi en mai 2025 sous la forme d'un carnet des possibles. Il exposera les « chenaux » et « digues » du devenir du site : les usages et vocations qui sont envisageables, et a contrario ceux vers lesquels il convient de ne pas s'engager **VOLET B - ACCORD CADRE À BONS À MARCHÉ SUBSEQUENT À PRIX FORFAITAIRE** Compléments techniques et phasage par bâtiment et espaces extérieurs : En fonction des orientations programmatiques définies et retenues, l'AMO devra établir les cahiers de charges techniques pour compléments de diagnostic pour tout ou une partie des bâtiments et espaces adjacents, les fiches de programme de travaux d'occupation transitoire et préparera l'exploitation des lieux bâtiments débutant lors de la prise en gestion. Le détail de la mission est décrite au sein du CCTP. Programmes de travaux par bâtiments et espaces extérieurs : Dans la continuité de la stratégie de transformation et du schéma directeur d'occupation transitoire, le titulaire devra définir des pré programmes et des estimations de travaux correspondant au scénario privilégié pour chaque bâtiment. L'AMO traduira ainsi la stratégie de transformation du site, des bâtiments et des espaces extérieurs en préprogrammes. A cet effet, le titulaire devra étudier une à quatre possibilité pour toute ou une partie des bâtiments: réhabilitation pour occupation transitoire, réhabilitation pour occupation de moyen terme, démolition et travaux sur espaces extérieurs. Les marchés subséquents seront traités à prix global et forfaitaire. L'accord-cadre est qualifié de marché public de prestations intellectuelles régi par le cahier des clauses administratives générales applicables aux prestations intellectuelles (CCAG-PI 2021).

Identifiant interne : 2024-AC-AMO-TECH-HOTELDIEU

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71336000 Services d'assistance dans le domaine de l'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71356200 Services d'assistance technique

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Les prestations objet du présent accord-cadre porteront sur les différents bâtiments du site : Hôtel - Dieu - CHU Nantes 1 place Alexis-Ricordeau 44093 Nantes Cedex 1 Tout au long de la mission d'AMO technique, le titulaire devra prévoir ses missions dans le contexte d'un hôpital en fonctionnement. L'ensemble des services de soins, des activités de laboratoire et d'enseignement e

Ville : NANTES

Code postal : 44000

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le montant maximum des prestations pour toute la période de l'accord-cadre composite s'agissant du volet B (période initiale et reconductions éventuelles) est défini(e) comme suit: 200 000€ HT

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : L'adaptation au changement climatique

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeu technique pondérée à 70%

Critère :

Type : Prix

Description : Critère prix pondéré à 30%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Se référer au Règlement de Consultation

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies et délais de recours sont les suivants: référé précontractuel devant le tribunal administratif conformément aux dispositions de l'article L 551-1 du code de justice administrative. Référé contractuel conformément à l'article L 551-13 du code de justice administrative

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui signe le marché : SAMOA

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 450,900 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Groupement INGEROP/Plateau Urbain/Socotec/Serea

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE INGEROP

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : AMO TECHNIQUE HOTEL DIEU

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 17/07/2024

Date de conclusion du marché : 12/08/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : SAMOA

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SAMOA

Numéro d'enregistrement : 45045211500030

Adresse postale : 2 ter quai François Mitterrand BP 36311

Ville : Nantes cedex 2

Code postal : 44263

Pays : France

Adresse électronique : florence.pineau@samo.fr

Téléphone : 0251897266

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Groupement INGEROP/Plateau Urbain/Socotec/Serea

Numéro d'enregistrement : 48962613500359

Ville : RUEIL-MALMAISON

Code postal : 92500

Pays : France

Adresse électronique : ingerop.nantes@ingerop.com

Téléphone : 0240949600

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nantes

Numéro d'enregistrement : 92084215000012

Adresse postale : 6 allée de l'île Gloriette BP 24111 44041 NANTES CEDEX 1

Ville : Nantes

Code postal : 44000

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Téléphone : 0240994600

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 92edd1c0-d901-41da-ba39-b692592ac3d2 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 21/08/2024 à 12:11

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/08/2024